

COMMUNIQUE DE PRESSE

Quiberville, jeudi 4 février 2021,

REDUIRE LES RISQUES INONDATION ET DE SUBMERSION MARINE, FAVORISER LA BIODIVERSITE DE LA BASSE VALLEE DE LA SAANE ENSEINE-MARITIME : LE TEMPS EST A L'ACTION.

#adaptationauchangementclimatique
#biodiversité #résilience #qualitédeseaux
#zoneshumides



Crédits : Conservatoire du littoral/AESN.

Après plusieurs années d'études et de concertation le projet territorial de la Saône entre désormais dans une phase opérationnelle. Ce jour, Patricia Blanc, directrice générale de l'agence de l'eau Seine-Normandie et Agnès Vince, directrice du Conservatoire du littoral, en visite terrain, rencontrent les partenaires locaux mobilisés pour mener à bien collectivement le projet territorial : Syndicat des bassins versants Saône Vienne Scie, Communauté de communes Terroir de Caux, commune de Quiberville. Il s'agit pour ce territoire à forte imbrication entre environnement et maintien de l'activité économique locale, de passer d'une situation de vulnérabilité aux risques inondation et de submersion marine à la mise en œuvre d'une stratégie d'adaptation au changement climatique bénéfique à l'amélioration de la qualité des eaux et à la restauration de la biodiversité.

Concrètement, près de 18 M € seront investis d'ici 2025 pour un programme de travaux ambitieux dont le Conservatoire du littoral assure l'animation et la coordination des maîtres d'ouvrage :

- Création d'une nouvelle station d'épuration et suppression des rejets directs d'eaux usées dans la Saône ;
- Restauration de la continuité écologique entre le fleuve et la mer et des zones humides de la basse vallée ;
- Création d'un nouvel équipement touristique en retrait du littoral.

Le projet territorial ne pourrait être mis en œuvre sans les acquisitions foncières successives du Conservatoire du littoral ou de l'Établissement Public Foncier de Normandie.

Cette mise en œuvre est désormais possible grâce à l'engagement exceptionnel de l'Union Européenne via l'Interreg VA France (Manche) Angleterre et le projet Franco-Britannique PACCo (Promouvoir l'Adaptation aux Changements Côtiers).

L'agence de l'eau Seine-Normandie subventionne la coordination, les études et travaux du projet par des subventions allant de 40% à 90% des actions inscrites au contrat territorial « Eau & climat » signé en juillet 2020. La Région Normandie et le département de la Seine-Maritime sont également partenaires financiers du projet.

En savoir plus sur le projet de territoire :
Emission « ça coule de source » - Fleuves côtiers

https://www.youtube.com/watch?v=haZ2TLnVwQE&list=PLXLK6fmcHeeNMo8FhQfiF_uew7mTVc_6_&index=5



JEAN-FRANÇOIS BLOC
Maire de Quiberville - Conseiller régional de Normandie

CONTACTS

Agence de l'eau Seine-Normandie

Marie-Anne Petit Andriana
chargée de relations presse
Tél : 06 61 58 91 74
Mél : petit.marie-anne@aesn.fr

Delphine Jacono
Chargée de projets de reconnexion
Tél : 07.62.22.82.44

Conservatoire du littoral

Régis LEYMARIE
Délégué-adjoint Normandie
Tél : 06 72 86 91 20

L'agence de l'eau Seine-Normandie est un établissement public de l'Etat, placé sous la tutelle de deux ministères : le ministère de la transition écologique et le ministère en charge des Finances. Son territoire de compétences est le bassin hydrographique de la Seine et des fleuves côtiers normands.

www.eau-seine-normandie.fr





Le Conservatoire du littoral, établissement public, acquiert et protège les espaces naturels des rivages maritimes et lacustres français. Le patrimoine protégé est au 1er janvier 2021 de 212 000 hectares formant plus de 750 sites naturels dans l'hexagone et Outre-mer.

www.conservatoire-du-littoral.fr



EN CHIFFRES

Le changement climatique & l'eau dans le bassin Seine-Normandie.

 **AUGMENTATION** **3°C**
D'ENVIRON
DE TEMPERATURE
DES EAUX DE SURFACE
D'ICI 2100 

BAISSE DES PRECIPITATIONS
D'ENVIRON **12%** D'ICI
2100



BAISSE DES DEBITS
DES COURS D'EAU
DE **10** A **30%**
D'ICI 2070-2100

AUGMENTATION DE
L'EVAPOTRANSPIRATION
DE L'ORDRE DE **16%**
A L'HORIZON 2050

ET **23%** D'ICI
DE 2100



AUGMENTATION DU
NIVEAU MARIN MOYEN

+1m D'ICI
2100

BAISSE DE LA RECHARGE
DES NAPPES D'ENVIRON

10%
D'ICI 2070-2100

AUGMENTATION DES
SECHERESSES
EXCEPTIONNELLES
ET DES FORTES PLUIES
(EN INTENSITE ET EN FREQUENCE)